

Les lettres d'actualité – Italie

Regards sur l'économie italienne

La lettre économique et financière – 17 octobre 2019

Editorial

Premier acte de programmation économique du gouvernement Conte II, le Conseil des ministres a approuvé la note d'actualisation du document économique et financier (NADEF), qui a été complétée par le document de programmation budgétaire (DPB) du 16 octobre transmis aux instances européennes. Elle prend en compte l'évolution de situation économique depuis la dernière prévision transmise à la Commission - en particulier le ralentissement de la croissance en 2019 et ses effets de bords en 2020 - pour fixer les paramètres économiques et financiers du triennal 2020-2022, à la lumière des priorités de politiques publiques énoncées par le gouvernement.

Comme l'a rappelé le ministre des finances R. Gualtieri, l'ambition est de remettre l'Italie sur le sentier de la croissance et de la stabilité budgétaire, en renonçant à la hausse de TVA de 23,1 Md€, et fixant trois priorités d'intervention : la relance de l'investissement, la réduction du coût du travail et la cohésion sociale et territoriale.

Le gouvernement table une croissance du PIB réel en 2020 de 0,6% (de 2% en nominal), portée à 1% en 2021 et 2022. Le déficit serait de 2,2% en 2020, puis de 1,8% et de 1,4% (2020- 2021). La dette publique atteindrait un pic à 135,2% en 2020, avant de baisser à 133,4% puis 131,4%. Les prévisions macro-économiques pour les années 2019 et 2020 publiée qui sous-tendent les mesures prévues par le gouvernement, ont été validées par l'*Ufficio parlamentare di Bilancio* (upB). L'upB a toutefois souligné la présence de facteurs de risques qui tendent à s'amplifier dans les prévisions des années suivantes. Ces orientations ont été plutôt bien accueillies par les milieux économiques.

SOMMAIRE

Focus

- Le chiffre : croissance 2019
- NADEF : principaux chiffres
- Nouvelle répartition des compétences des ministères économiques dans le gouvernement Conte II

CONJONCTURE ECONOMIQUE

- Tableau de bord
- Dette italienne revue à 134,8% du PIB en 2018
- Révision des comptes nationaux de 2018
- Taux d'emploi en hausse au 2ème trimestre
- Climat de confiance : augmentation contenue pour les consommateurs et légère baisse pour les entreprises (par rapport à août 2019)
- Ralentissement du secteur touristique à l'été 2019

COMMERCE EXTERIEUR ET POLITIQUE COMMERCIALES

- L'Italie face au Brexit

PROCHAINS EVENEMENTS ECONOMIQUES

- Table-Ronde « Blockchain et startups en France et en Italie » (26 novembre 2019, Rome)
- Grand Prix VIE, (13 novembre 2019, Naples)

FOCUS

PIB : +0,1% en 2019

Le gouvernement italien a revu à la baisse de 0,1pt sa prévision de croissance du PIB réel.

NADEF : principaux chiffres

Les principales mesures prévues par le gouvernement sont l'annulation de la hausse de TVA en 2020 (1,27 pt de pourcentage de PIB soit 23 Md€) et la réduction du coin fiscal (0,15 pt ; 2,7 Md€). S'y ajoute la relance des investissements publics (0,05 pt ; près de 1Md€) et des mesures sociales (éducation, santé). Ces mesures nécessiteront l'octroi d'une flexibilité technique de l'Union européenne (de 0,2 pt), que

l'Italie demandera au titre des désastres naturels et du réseau autoroutier, en complément des pistes d'économies trouvées à hauteur de 0,8 pt, soit 14,6 Md€ en 2020. Ces conditions réunies, le déficit public s'élèvera à 2,2% du PIB en 2020 (soit 14,4 Md€).

L'accueil de la NADEF par les milieux d'affaires (*Assolombarda*, *Confindustria*) et l'opinion publique a été plutôt positif (55% d'opinions favorables selon le sondage d'Ipsos de début octobre). Mais des doutes émergent sur la capacité effective à couvrir les dépenses nouvelles annoncées (estimées à 14,6 Md€, 0,8 pt de PIB) par des ressources suffisantes. En particulier, la prévision du produit de la lutte contre l'évasion fiscale (0,4 pt soit 7,3 Md€, soit 0,4 pt du PIB) est sans doute ambitieuse. Des efforts supplémentaires en termes de réduction des dépenses publiques (« spending review ») et une tolérance de la part des autorités européennes seront donc probablement nécessaires pour sceller le budget 2020.

Nouvelle répartition des compétences économiques dans le gouvernement Conte II

A partir du 1^{er} janvier 2020, les compétences et l'organisation de certains ministères économiques sont modifiées (cf. décret-loi n° 104 du 21 septembre 2019).

Le ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale devient compétent pour le commerce extérieur. Le personnel et les crédits destinés à la promotion du commerce extérieur, actuellement au ministère du développement économique italien, soit environ 174 M€, seront intégralement transférés, ainsi que le soutien à l'internationalisation des entreprises, et la tutelle de l'agence ICE (homologue de Business France)

Les compétences en matière de tourisme, actuellement exercées par le ministère de l'agriculture, ainsi que le personnel, les biens et les crédits, iront au ministère de la culture dont la dénomination redevient « ministère des biens, des activités culturelles et du tourisme » (MIBACT). Il sera chargé aussi de la programmation, la coordination, la promotion du tourisme ainsi que des relations avec les régions, l'Union européenne et les pays tiers et de la tutelle de l'Agence ENIT (homologue d'Atout France).

Les ministères de l'environnement et des infrastructures et des transports sont réorganisés mais leurs compétences restent inchangées. Deux départements qui présideront les directions générales sont créés au ministère de l'environnement. Une structure technique de contrôle interne, qui assurera le contrôle de gestion et l'audit interne, est créée au ministère des infrastructures et des transports.

CONJONCTURE ECONOMIQUE

TABLEAU DE BORD (sources : données ISTAT)

Indicateur	Date valeur	Valeur	Tendance	Indicateur	Date valeur	Valeur	Tendance
PIB en volume	Sept.2019	+0,1%		Inflation IPCH (g.a.)	Sept.2019	+0,3%	
Taux de chômage	Août 2019	9,5%		Inflation sous-jacente IPCH	Sept.2019	0,6%	
Taux de chômage des jeunes	2 ^{ème} trim	28,4%		Production industrielle	Juillet 2019	-0,7%	

La dette s'établit à 134,8% du PIB (contre 132,2%) en 2018.

L'Italie a la deuxième dette la plus élevée de l'Union européenne, après la Grèce et devant le Portugal. A la suite d'un changement méthodologique d'Eurostat, la dette publique italienne a été revue à la hausse sur la période 2015 à 2018. Le ratio de dette publique s'établit à 135,3% en 2015 (contre 131,6% avant), 134,8% en 2016 (au lieu de 131,4%), 134,1% en 2017 (au lieu de 131,4%) et 134,8% en 2018 (au lieu de 132,2%).

Dans un communiqué, la Banque d'Italie a précisé que cette révision n'avait « aucun impact sur l'évaluation de la soutenabilité des finances publiques », car le nouveau calcul n'implique pas de révision de l'endettement net. Ce changement de méthodologie se traduit notamment par une révision de la comptabilisation des intérêts cumulés de certains produits financiers (obligations postales portant intérêt et « Buoni Postali Fruttiferi »- BPF), transférés au ministère de l'économie et des finances et donc intégrés à la dette publique. Le ministère italien de l'économie et des finances a également indiqué que cette révision, purement comptable, fait apparaître une évolution du ratio d'endettement (dette/PIB) plus favorable que précédemment, avec une diminution plus marquée entre 2015 et 2017 et une remontée « modeste » en 2018.

Révision des comptes nationaux de l'année 2018 : augmentation de +0,8% du PIB réel en 2018 et déficit public de 2,2% pour 2018.

Fin septembre, l'Istat a légèrement revu ses prévisions de printemps concernant la croissance et le déficit public pour 2018. L'institut annonce +0,8% pour le PIB réel (contre +0,9% initialement prévus en avril dernier) et -2,2% pour le déficit public (contre -2,1% prévu en avril).

Le PIB nominal est de 1 746 421 millions d'euros courants en 2018. Le PIB réel (en euros constants année 2015) s'élevé à 1 718 515 millions d'euros pour 2018, soit une hausse de +0,8% par rapport à 2017.

La croissance réelle du PIB en 2018 est tirée par les stocks, la demande interne (1 306 399 M€, +0,7%), les exportations de biens et de services (540 662 M€, soit +1,8%), les importations de biens et services (502 438 M€, +3,0%) et enfin les investissements (310 883 M€, +3,2%). Par secteur, la répartition de la valeur ajoutée (prix constants base 2015) révèle le dynamisme du secteur de la production (+2,4%) ; suivi de l'industrie (+2%), de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (+0,7%), et enfin du secteur des services (+0,6%).

Le revenu disponible des ménages a augmenté de 1,8% en valeur nominale et 0,9% en valeur réelle (correspondant au pouvoir d'achat desdits ménages). Parallèlement, la dépense des ménages au titre de la consommation finale a augmenté de 1,7% en valeur nominale, conduisant à une stabilité de la propension à épargner des ménages qui passe de 8,0% en 2017 à 8,1% en 2018.

En ce qui concerne les finances publiques, le déficit public net de l'ensemble des administrations publiques (Etat, collectivités locales et sécurité sociale) atteint 2,2% du PIB en 2018 (contre 2,4% en 2017). Le solde primaire (déficit net des intérêts de la dette) dégage un excédent, égal à +1,5% du PIB.

Hausse du taux d'emploi au 2ème trimestre

Au deuxième trimestre 2019, la situation de l'emploi en Italie, s'améliore plus modestement et se précarise.

Le nombre de personnes en emploi a augmenté de 130 000 (+0,6%) par rapport au trimestre précédent, et de 78 000 (+0,3%) en glissement annuel. Le taux d'emploi (calculé en proportion des personnes âgées de 15 à 64 ans) résulte à 59,1% (+0,3 pt) en données corrigées des valeurs saisonnières en glissement trimestriel. Il est élevé plus pour les hommes (68,2%, +0,4 pt), que les femmes (50,2%, +0,3%). Le taux d'emploi atteint 73,8% dans la tranche d'âge 35-49 ans et 61,1% pour la tranche 50-64 ans, contre 41,6% pour la tranche 15-34 ans. En glissement annuel, le taux d'emploi ressort à 59,4% (+0,4 pt).

Ce résultat s'explique par la baisse du chômage et une stagnation de l'inactivité. Le taux de chômage s'établit à 9,9%, l'Italie comptant 260 000 chômeurs de moins qu'il y a un an à la même date. Le nombre d'inactifs, qui représentent 34,3 % de la population italienne, est resté stable en comparaison du trimestre précédent.

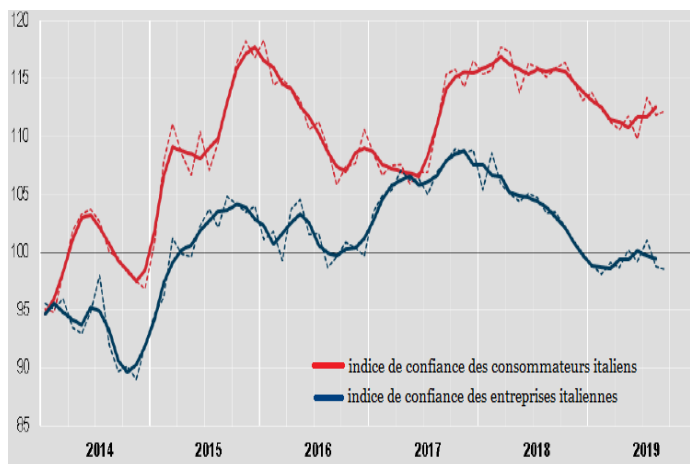
D'un point de vue territorial, sur le trimestre, la hausse de l'emploi est plus marquée dans le Sud (+1,1%) que dans le Nord (+0,4%) et le Centre (+0,3%). Mais en glissement annuel, les écarts se creusent : la croissance de l'emploi est plus forte dans le Nord (+0,7%) et dans le Centre (+0,1%) et est négative dans le Sud (-0,3%).

Sur le trimestre, la hausse touche les salariés en CDI (97 000 personnes, +0,7%), et moins les salariés en CDD (16 000 personnes, +0,5%) et les non-salariés (17 000 personnes, +0,3%). Cette tendance est observable en glissement annuel : la hausse de l'emploi est générée par les salariés en CDI (+0,7%), tandis que les CDD (qui baissent à 17,2% de l'emploi total) et les non-salariés reculent (respectivement -0,5% et -0,4). Sous l'angle d'une distribution entre plein temps/ temps partiel, après une croissance ininterrompue depuis le 4^{ème} trimestre 2014, la croissance de l'emploi à plein temps, est atone, tandis que celle du temps partiel progresse de 1,9%.

Climat de confiance (ISTAT) : augmentation contenue pour les consommateurs et baisse légère pour les entreprises

En septembre 2019, l'indice de confiance des ménages a légèrement augmenté par rapport à celui du mois d'août, passant de 111,9 à 112,2, ce qui atteste une amélioration de l'évaluation des perspectives d'avenir.

L'indice de confiance des entreprises, en revanche, est en légère baisse 0,3, à 98,5. L'indice montre des tendances hétérogènes selon les secteurs : il continue de baisser pour le 4^{ème} mois consécutif dans l'industrie manufacturière (de 99,6 à 98,8) et le commerce de détail (de 109,9 à 107,6), mais il progresse dans les services (de 97,4 à 98,5) et la construction (de 140,4 à 143,2).



Dans l'industrie manufacturière, la baisse s'explique par la dégradation des prévisions de commandes et de production, alors que les prévisions sur les stocks restent stables. Dans le secteur de la construction, l'évolution positive de l'indice est tirée par une nette amélioration des commandes et des anticipations sur l'emploi.

Ralentissement du secteur touristique en Italie à l'été 2019

Selon Assoturismo (Fédération italienne du tourisme), l'Italie a enregistré 205,7 millions de touristes à l'été 2019, soit une baisse de -1,1% (2,3 millions environ) par rapport à 2018. Les villes d'art sont les seules destinations à enregistrer une faible progression (+1%), tandis que les vacances à la mer, à la campagne, au bord des lacs et dans les localités thermales subissent une diminution (de -0,6% à -4,1%).

Le marché italien constate une baisse de la fréquentation plus forte (-1,5%) que celle d'autre pays (-0,7%). Par rapport à l'été 2018, la France et les pays de l'Est européen sont les seuls pays à enregistrer une augmentation de la fréquentation touristique sur le territoire national tandis que l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Autriche, le Japon et l'Inde sont en diminution. Selon ISTAT, en Italie, la dépense touristique étrangère enregistre un recul de -1,5% au 2^{ème} trimestre 2019 par rapport à la même période de l'année précédente confirmant la tendance à la baisse du marché touristique italien. Ce ralentissement découle, d'une part, de l'incertitude économique italienne, et, d'autre part, de la reprise des destinations touristiques des pays méditerranées qui offrent des tarifs concurrentiels et des services en croissance.

COMMERCE EXTERIEUR

L'Italie face au Brexit

En préparation d'une éventuelle sortie du Royaume-Uni sans accord, la présidence du conseil des ministres a publié, en coopération avec la *Brexit Task force* (groupe de travail interministériel), un document d'informations à destination des citoyens, entrepreneurs et entreprises informant sur les préparatifs mis en œuvre ainsi que sur les conséquences d'un *hard Brexit*.

Afin d'assurer la bonne continuité des opérations de certaines plateformes d'échanges financiers (dont *MTS*, plateforme d'échanges des obligations et des titres souverains et *Monte Titoli*), le groupe London Stock Exchange (LSE), propriétaire de la bourse de Milan, a créé une nouvelle entité juridique (FTSE Italy). Actuellement dormante, celle-ci est dotée des organes adéquats de gouvernance (président, administrateur-délégué, conseillers), et est prête à être activée en cas *hard Brexit* le 31 octobre 2019.

Le ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale a créé un courriel spécifique pour permettre à quiconque (particulier, entreprise) ayant des questions sur le Brexit de pouvoir interroger l'ambassade à Londres (londra.brexit@esteri.it).

L'agence des douanes et des monopoles a publié des lignes directrices à destination des opérateurs économiques, mis à jour son système informatique et a réalisé plus de 80 rencontres avec des associations professionnelles sectorielles et des opérateurs nationaux actifs dans des opérations d'import/export pour les sensibiliser aux nouvelles règles douanières qui s'appliqueront avec le Royaume Uni. Un help desk de l'Agence des douanes a également été mis à disposition des entreprises à l'adresse internet suivante : adm.infobrexit@adm.gov.it.

Une agence (« comptoir ») spécifiquement chargée du soutien à la préparation au Brexit des entreprises italiennes a été ouverte le 15 avril 2019 auprès le bureau londonien de l'ICE (équivalent de Business France). Ce *help desk*, spécialisé dans le conseil aux entreprises exportatrices vers le Royaume Uni (questions douanières, standards fiscaux, étiquetage, transports, certifications etc.), opère en étroite collaboration avec l'ambassade d'Italie à Londres et en lien avec la *Task force*, le ministère du développement économique (MiSE) et l'agence des douanes. Sont également proposés par cette agence des cours de formation pour les PME (cf. [lien vers le help desk](#)).

PROCHAINS EVENEMENT ECONOMIQUES

Table-ronde « Blockchain et startups en France et en Italie » (26 novembre 2019, Rome)

La table-ronde est organisée par la Communauté French Tech de Milan au Palais Farnèse, <http://milan.lafrenchtech.com>

Grand Prix VIE (13 novembre 2019, Naples)

Cinq prix (performance commerciale, performance support, performance financière, développement durable et innovation, industrie et technologie) seront remis à des volontaires internationaux en entreprise (VIE) à l'institut français de Naples.

*Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information sur l'industrie et le développement durable: « **Sostenibile** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).*

Copyright

Photo en première page : © Editions internationales du Patrimoine

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du service économique régional (adresser les demandes à rome@dgtresor.gouv.fr). ©

Clause de non-responsabilité

Le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SER de Rome
Ambassade de France en Italie - Service économique régional - © DGTRESOR.
Responsable de la publication : Vincent Guitton

Adresse : Piazza Farnese 48
ROME 00186
ITALIE

Redigé par : Marie-Céline Favier, Benoît Lemonnier, Capucine Louis, Federica Mercanti, Marine Broly
Coordonné par : Federica Mercanti
Revue par : Laura Torrebruno

TRESOR et Service économique régional
DIRECTION GENERALE